



CONSULTATION PUBLIQUE

OCPM.QC.CA

Consultation publique

Projet de règlement P-04-047-160

Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal

Le conseil municipal a adopté, lors de son assemblée du 27 avril 2015, le projet de règlement P-04-047-160 intitulé « Règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal ».

L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) tiendra une consultation sur ce projet de règlement et rend accessible la documentation pertinente.

OBJET DE LA CONSULTATION

Modifications au Plan d'urbanisme

Le projet de règlement P-04-047-160 prévoit des modifications à la carte des hauteurs concernant l'arrondissement de Ville-Marie, par l'agrandissement du secteur de hauteur de 25 m à l'îlot compris entre les rues Amherst, Sherbrooke, Wolfe et du Square-Amherst .

DÉROULEMENT

La consultation se fera en deux parties. La première partie sera consacrée à des séances d'information pendant lesquelles le projet sera présenté et où les citoyens et groupes seront invités à poser toutes les questions qu'ils souhaitent poser sur le projet et ses conséquences.

La deuxième partie est destinée à entendre les opinions des citoyens et groupes, verbalement ou par écrit.

DOCUMENTATION

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance du projet de règlement et de la documentation relative au projet, sont invités à le faire aux endroits suivants, aux heures habituelles d'ouverture :

- ❖ Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414 et sur son site Internet : www.ocpm.qc.ca.

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

L'OCPM convie les personnes et organismes intéressés à participer à une première assemblée d'information générale dans le cadre de la consultation publique :

Jeudi 21 mai 2015
Centre Saint-Pierre
1212, rue Panet
Salle 200
Métro Beaudry
19 h

La partie de la consultation consacrée à l'audition des opinions des personnes qui désirent s'exprimer sur le projet débutera le mercredi 17 juin 2015 à 19 h, au 1212, rue Panet **salle 303** – Métro Beaudry.

La date limite pour inscrire un dépôt de mémoire est le 12 juin 2015.

Renseignements : Gilles Vézina à l'OCPM (514) 872-8510

Montréal, le 5 mai 2015

Le greffier de la Ville de Montréal
M^e Yves Saindon